

Informations de base	
2004/0225(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Substances et préparations dangereuses: cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction c/m/r, catégorie 1 ou 2 (29ème modif. directive 76/769/CEE) Subject 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.20.05 Législation et police sanitaire 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		FLORENZ Karl-Heinz (PPE-DE) 30/11/2004
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	ITRE Industrie, recherche et énergie		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2699	2005-12-08
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		